



CMCAS Littoral Côte d'Opale
CS 90931 - 62222 BOULOGNE SUR MER

DEMANDE D'AIDE A LA COTISATION VIE ETUDIANTE

L'allocation forfaitaire de 92 euros par an pour la cotisation à la vie étudiante n'est pas soumise à conditions de ressources
(fournir obligatoirement le justificatif d'acquittement)

1) DEMANDEUR agent

NOM : Prénom :

Date de naissance : SLVie : /__//__/
/

N.I.A. : .../__/__/__/__/__/__/__/__/

Adresse :
.....

Code Postal : /__/__/__/__/__/ Ville :

N° Tél. :

2) AYANT DROIT

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Acceptés

étudiants en formation
initiale dans un
établissement
d'enseignement supérieur

n° dossier

Date

Vu par

Refusés

Les étudiants inscrits en lycée dans une formation telle que BTS, DMA,
formations comptables,

- Les stagiaires de formation continue et les étudiants en contrats de
professionnalisation,

- Les étudiants en échanges internationaux,

- Les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle

Les étudiants réfugiés

- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire

- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile

**J'atteste sur l'honneur que les renseignements
contenus dans cette demande sont exacts.**

Fait à :
le :/...../.....

Signature du demandeur

DOCUMENTS A FOURNIR

- Certificat de scolarité,
- Justificatif d'acquittement de la
cotisation à la vie étudiante
- Justificatif faisant apparaître le montant
- **RIB obligatoirement**